

Réunion de rentrée Ecole maternelle René Dorme

11 septembre 2017

- **Présentation de l'équipe pédagogique :**

Morgane Besnard (Classe PS, MS, directrice temporaire en l'absence de Mme Vauzelle)

➤ **Atsem** associée : Rachelle

Maxime Waczecka (Classe PS, GS, remplaçant temporaire de Mme Vauzelle)

➤ **Atsem** associée : Sandrine

Pauline Vauzelle (Directrice de l'école) en congé maternité jusqu'à la Toussaint.

Adresse mail de l'école : maternelledorme@velizy-villacoublay.fr

- **Présentation de l'équipe Périscolaire et ALSH :**

Directeur Périscolaire : Mr **Deleplace Stéphane**

Directeur adjoint : Mr **Barros Marley**



- Fonctionnement de l'école :

Une fois votre enfant inscrit à l'école, celle-ci devient **obligatoire** :
L'assiduité est importante pour votre enfant.

Les horaires de l'école sont les suivants :

Matin : ouverture des portes 8H20 jusqu'à 8H30

Après-midi : Sortie à 16H30

Pour les familles dont la fratrie serait à l'école Exelmans, une **tolérance** pour déposer l'enfant à l'école René Dorme est effective **sur le temps périscolaire**, c'est-à-dire le matin avant 8H20 et l'après-midi après 16H30.

Les jours d'école sont le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi, semaine de 4 jours.

L'école est prévue pour une ouverture à 4 classes. Pour cette rentrée, seulement 2 classes ont été ouvertes.

1 classe PS/GS avec Pauline (Maxime) 26 élèves 10PS/16GS

1 classe PS/MS avec Morgane 28 élèves 15 PS/13MS

Rappel : Bien lire le règlement intérieur mis à disposition dans le cahier de correspondance, tous documents transmis dans le cahier de correspondance et signés par les parents, vaut pour accord.

Les poussettes sont **interdites** dans les locaux de l'école, elles doivent rester dans la cours, sous le préau.

Il est rappelé de prévenir l'équipe pédagogique par mail en cas d'absence de votre enfant. Si l'absence n'est pas signalée la directrice vous contactera par téléphone.

Une coopérative scolaire sera mise en place dès que possible par l'établissement, la demande d'affiliation à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) est en cours. Cette coopérative permettra de financer des évènements au sein de l'établissement. Il est rappelé que le financement par les parents est facultatif.

Existence du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficultés) fonctionne avec l'accord des parents.

Les RASED rassemblent des **psychologues** et des **professeurs des écoles spécialisés**.

Ils sont membres à part entière de l'équipe enseignante des écoles où ils exercent. Ils interviennent auprès des élèves de la maternelle au CM2, en classe ou en petits groupes.

En parler aux professeurs si vous souhaitez les solliciter en cas de difficultés de votre enfant.

Election des parents d'élèves : Les élections auront lieu le 13 Octobre 2017.

Présentation de L'APEIV par Audrey, feuilles de prise de contact et feuilles d'inscription distribuées.

- Fonctionnement Périscolaire :

- Accueil du Matin 7H30- 8H20 :

Présence de 2 Atsems. Pour le moment 4 enfants sont inscrits pour l'accueil du matin. Cet accueil fonctionne sur la base d'un forfait pour la facturation selon tarifs en vigueur.

- Restauration scolaire maternelle de 11h30 à 13h30

- Accueil du soir 16H30-18H30 :

Cet accueil fonctionne sur la base de présence pour la facturation, c'est-à-dire que les absences justifiées (maladie par exemple) sont déductibles.

Il est rappelé de prévenir l'équipe périscolaire par mail en cas d'absence de votre enfant si celui-ci est inscrit.

Coordonnées périscolaire : 01 78 74 39 51 peridorme@velizy-villacoublay.fr

- **Mercredi** : Accueil de Loisirs à l'école 7H30-18H30

Dans l'année, 6 inscriptions ponctuelles sont admises pour palier à des imprévus.

- **Centre de Loisirs pour les vacances scolaires :**

Le centre de Loisirs aura lieu au centre le Village durant les vacances scolaires.

Une fiche d'inscription sera mise à disposition avant chaque période de congés afin de pouvoir accueillir votre enfant au centre de loisirs. Il est impératif de respecter la date limite d'inscription mentionnée.

Il est rappelé également qu'un portail famille est mis également à disposition sur internet pour pouvoir également gérer les inscriptions de vos enfants (se rapprocher du service éducation pour les questions liées à son fonctionnement)

- Rencontre avec les professeurs dans leur classe respective.
Synthèse des deux rencontres.

Emploi du temps type de la classe :

8H20 – 8H30 : Arrivée des élèves

8H30 – 8H45 : Accueil par des jeux des élèves

8H45 – 9H00 : Regroupement

9H00 – 9H30 : Ateliers séparés entre les PS et GS

9H30 – 10H15 : Activité motricité pour les PS
 Atelier Langage pour les GS

10h15 – 10H45 : Récréation

10H45 – 11H30 : Activité motricité pour les GS
 Activité langage pour les PS

11H30 – 13H30 : Cantine

12H30/13H00 : Sieste pour les PS jusqu'à 14H30/14H45

13h30 – 14H00 : Lecture/ compréhension pour les GS

14H00 – 15H00 : Atelier en autonomie pour les GS

15H00 – 15h30 : récréation

15H30 – 16h15 : Ateliers mélangés (PS et GS)

16H15 – 16H30 : Comptines et chants pour clore la journée

Programmes scolaire de la classe :

Fait référence au programme disponible sur le site : <http://eduscol.education.fr>

PS : Principal objectif (que l'enfant soit heureux d'être à l'école)

Développer le vocabulaire

Apprendre à s'exprimer

Donner son avis

Se familiariser avec l'écrit

Tenue du crayon

Tracé

Apprendre à compter et à dénombrer (objectif jusqu'à 5)

Apprendre les formes (carré, rectangle, rond)

Explorer le monde : fonctionnement du corps / animaux, végétaux)

Programme GS :

Langage + Lecture (apprentissage des sonorités)

Graphique

Écriture en cursive

Mathématique (résoudre des petits problèmes d'addition et soustraction)

Apprendre à compter jusqu'à 30

Fonctionnement du corps

Manifestation de la vie

Nutrition

- **Outils pédagogiques :**

Cahier de correspondance (pensez à le rendre dès le lendemain auprès de l'enseignant de votre enfant pour faciliter les échanges)

Cahier de vie (comptines, chansons, anniversaires ...)

Cahier du Bonhomme

Livret d'évaluation qui sera remis en Janvier et Juin

- **APC (activités pédagogiques complémentaires) :**

Un soutien sera apporté aux élèves entre 11H35 et 12H05 pour aider les élèves sur des difficultés qu'ils pourraient rencontrer. Dans ce but un document sera mis dans le cahier de liaison pour accord ou pas des parents à cette activité. (Ce choix est libre sans conséquences)

- **Sorties organisées :**

3 sorties entre Février et Juin à la cours Roland seront proposées. A partir de Janvier l'activité piscine 1 fois par semaine sera proposée aux GS.